

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 42

Artikel: Emigrants vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Emigrants vaudois.

Les journaux de la semaine nous ont annoncé le départ pour le Nouveau-Mexique (Etats-Unis) d'une soixantaine de personnes des environs de Vevey, dont l'intention est de fonder là-bas une colonie qui portera le nom de notre canton. Puissent-elles y trouver le bonheur.

Il est curieux de remarquer que, dès l'origine, Montreux, Vevey et les localités voisines, ont fourni au continent américain de nombreux et vaillants colons. « En 1801, déjà — c'est ici le lieu de le rappeler — dix-sept personnes de Montreux et de Blonay introduisirent la vigne sur les bords du Kentucky, dans un endroit qui reçut le nom de *First vine gard* (premières vignes). Les chefs de cette colonie étaient Jn-Jaques Dufour, de Montreux, et ses frères. Ils étaient partis de Montreux convaincus que la Providence les avait destinés à introduire cette culture dans le Nouveau-Monde ; aussi aimait-ils à s'appeler les Noé modernes.

» En 1803, un autre établissement vaudois se transporta dans l'Indiana, sur les bords de l'Ohio, et prit le nom de *Swisserland* (le pays suisse). En 1804, cette seconde colonie fut renforcée par deux familles des environs de Cossigny, une de Vevey et une de la Vallée.

» Le terrain acheté fut divisé en portions de 200 acres, aboutissant toutes à l'Ohio par un front de 300 pas ; et chaque colon dut construire son habitation sur sa propriété, le long d'une route large de 100 pas, parallèle à la rivière, et plantée de quatre lignes d'arbres. Un emplacement fut réservé au centre pour un temple, qui servit aussi d'école, pour un cimetière et un jardin destiné au pasteur, qui était en même temps maître d'école. Peu à peu nos colons apprirent l'anglais, mais conservèrent l'usage de la langue française. Il arriva même une époque orageuse, où ils convinrent, par mesure de sûreté, de n'employer entre eux que le patois vaudois.

» En souvenir de la terre natale, ils donnèrent à leur principal groupe de maisons le nom de *Nouvelle Vevey*, et celui de *Venoge* à la rivière qui traverse le New-Switzerland.

Jean-Jaques Dufour rentra plus tard dans sa patrie, après avoir acquis une certaine aisance. » (*Conteur de 1888.*)

Aujourd'hui, les émigrants peuvent partir avec plus de sécurité qu'à l'époque dont nous venons de parler, vu la facilité qu'on a maintenant de se renseigner sur ces contrées lointaines, dont on ne se faisait aucune idée au commencement du siècle, témoin les lignes suivantes empruntées à un ouvrage sur cette matière, publié en 1803, par M. Louis Bridel, pasteur de l'église française à Bâle.

« Rien ne m'afflige autant, dit-il, que l'ignorance des familles vaudoises qui émigrent, sur tous les objets qui peuvent les intéresser. La plupart s'imaginent que les Etats-Unis se sont pas plus grands que la Suisse, que chacun s'y connaît, que l'on y trouve aisément les personnes qu'on cherche. Ils ne savent pas que c'est un pays immense où un Européen se trouve aussi perdu que pourrait l'être un Américain à son arrivée en Europe. Ils savent en gros qu'il y a un Kentucky, que le citoyen Dufour, de Montreux, et plusieurs agriculteurs estimables y ont fait un établissement. Mais demandez-leur où est le Kentucky, quelle est sa latitude, son climat, ses productions, la valeur des terres, le prix des denrées et de la main-d'œuvre, le chemin qui y conduit, les frais de route, etc. ? ils n'en savent pas un mot. Et ils partent !!! Un paysan qui partait dernièrement pour l'Amérique, sur une lettre d'un de ses parents, m'assura que, pourvu qu'il se trouvât de l'autre côté, il n'était plus en peine de rien, parce que son parent lui avait promis de venir à sa rencontre. Je ne pus jamais lui faire comprendre qu'il était fort douteux que ce dernier fit 250 lieues pour arriver et autant pour retourner chez lui, uniquement dans le but de venir à sa rencontre. Certes, s'il le fait, ce sera l'exemple d'une rare amitié, et qui rappellera le mutuel dévouement d'Oreste et de Pyrène. »

Un obstacle.

Notre théâtre venant de rouvrir ses portes, nos lectrices voudront bien nous permettre de leur mettre sous les yeux quelques passages d'une chronique de M. F. Sarcey, dans le *XIX^e Siècle*. Nous en sommes désolé, mais il s'agit encore de ces malheureux chapeaux, dont tant de gens se plaignent pendant les représentations théâtrales, chapeaux qui pourraient fort bien être remplacés par la coiffure dont parle M. Sarcey.

« L'autre jour, à la première représentation de la *Mer à l'Odéon*, il y avait à l'orchestre une dame dont le chapeau a fait scandale. C'était moins, à vrai dire, un chapeau qu'un vaste parasol, sur lequel se dressaient des oiseaux. Ce chapeau a mis en mouvement toutes les langues, et vous pensez si l'on s'en est amusé. Je parle, bien entendu, des personnes qui étaient devant la dame. Car celles que le hasard avait placées derrière n'ont pas dû rire ; je tiens pour certain qu'elles n'ont rien pu voir du spectacle. Les quolibets allaient leur train ; on connaît que l'ouvreuse, invitée par les voisins du chapeau à prier la propriétaire de le déposer au vestiaire, aurait répondu :

— Je n'ai pas osé, le vestiaire de l'Odéon est trop petit.

Il n'y avait sans doute là qu'une excentricité. Mais les chapeaux de femmes qui, sans avoir ces dimensions énormes, dérobent aux personnes assises derrière la meilleure partie de la scène ne sont pas rares, même encore aujourd'hui où la mode des chapeaux aux envolées démesurées a presque disparu. Je puis dire qu'à cette même représentation j'en ai été, pour mon compte, tout le temps importuné.

J'avais devant moi, dans la ligne de mon regard, à diverses rangées d'orchestre, des chapeaux de femmes assez hauts pour m'intercepter la vue de la scène. Je n'apercevais ce qui s'y passait qu'à travers les interstices, et comme les têtes des femmes remuvent sans cesse, il fallait tout le temps me pencher à droite ou à gauche, glissant ma lorgnette à travers les intervalles que le hasard me ménageait. Je ne sais pas de gym-